

Les bobards économiques : info ou intox ?

Dans ce livre édifiant, les deux auteurs égrènent, pour les déconstruire, des affirmations de tout un bréviaire devenu "vulgate" économique d'une époque. Un bobard chasse l'autre dans une ronde économique au tempo endiablé.

"Travailler plus pour gagner plus", "Les chômeurs ne veulent pas travailler", "La France est gagnante dans la mondialisation", "Il faut des stock-options pour tous", "Privatisée, l'entreprise se développera", "La réforme de l'État permet de faire des économies", "Les Français ne sont pas assez endettés", "On ne pouvait pas prévoir une telle crise", etc.

Les chiffres des heures supplémentaires défiscalisées, la mesure phare de Sarkozy, sont faux. Des biocarburants dans toutes les pompes ? C'était une imposture. Les offres d'emploi non pourvues ? Le comptage n'existe même pas. Des stock-options pour encourager les patrons ? Un scandale dénoncé par la Cour des comptes. Le remède préconisé est trop souvent pire que le mal, mais personne n'en fait le bilan. Derrière chacune de ces balivernes, il y a des hommes politiques, des experts et des chroniqueurs complices. À force de répéter ces antennes foireuses, ils ont rendu crédibles ces mensonges qui ont fini par passer pour vérité.

"LES SERVICES À LA PERSONNE VONT CRÉER 500 000 EMPLOIS"

En 2005, le ministre de la Cohésion sociale, Jean-Louis Borloo,

FAUX CHIFFRES, IMPOSTURE, DÉNI D'EXPERTS, NICOLAS PRISSETTE ET HERVÉ NATHAN, DEUX JOURNALISTES FRANÇAIS, RACONTENT POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS "LES BOBARDS ÉCONOMIQUES" LA VRAIE HISTOIRE D'UNE DOUZAINNE DE BALIVERNES RÉPÉTÉES AD NAUSEAM. DES MENSONGES, SERVIS PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE OU LES MINISTRES, SONT REPRIS EN CHŒUR PAR DES MÉDIAS AUX ORDRES ET PAS TRÈS FUTÉS!

Abida Allouache
CSCE

a trouvé la solution pour tordre le coup au chômage : il faut développer les emplois à domicile. Objectif : créer 500 000 emplois en trois ans. Le plan de 2005 fait émerger une liste officielle d'emplois de service, qui comporte les métiers traditionnels de garde, de ménage

donc, par les caisses publiques expliquent Hervé Nathan et Nicolas Prissette.

Petit détail : le secteur est loin d'avoir créé les 500 000 emplois promis. L'Agence nationale des services à la personne (ANSP),

de septembre 2008 reconnaît qu'en équivalent temps plein (ETP), les 235 300 créations affichées représentent seulement 75 000 emplois. En attendant, le plan Borloo a amplifié les ristournes sur cotisations sociales.

"LES CHÔMEURS NE VEULENT PAS TRAVAILLER"

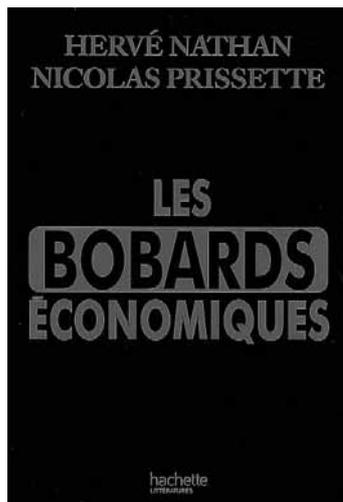
Concernant les bobards, s'il en est un qui a la peau tannée et bien dure, c'est celui des chômeurs qui ne veulent pas travailler. Le chômage serait dû non pas au fait que le marché n'offre pas suffisamment d'emplois mais parce que les chômeurs refusent des postes mis à leur disposition. Ils ne veulent pas travailler.

Laurent Wauquiez, **B** qui défend en 2007 le projet de loi "Droits et devoirs des demandeurs d'emploi", un texte qui va réduire les droits des chômeurs, veut le démontrer ! Une de ses principales dispositions consiste en la définition d'"une offre raisonnable d'emploi" avec

"LA PLUPART DES OFFRES D'EMPLOI "NON POURVUES" ÉMANENT DE SECTEURS OÙ LES SALAIRES RESTENT BAS, LES CONDITIONS DE TRAVAIL PÉNIBLES, LES HORAIRES À RALLONGE ET LES SUJÉTIONS NOMBREUSES."

ou de soutien scolaire, mais qui promeut par exemple l'activité de promeneur de chien au rang des vingt et un métiers dignes d'être agréés par l'État et fiscalement subventionnés. Ainsi que tous les cours de hobbies à domicile (peinture, musique, cuisine, etc.), partiellement pris en charge,

dotée de 25 millions d'euros annuels, compte de son côté 235 000 emplois nouveaux entre 2006 et 2007. L'ANSP recense chaque personne ayant travaillé au moins une fois dans l'année. Une fois seulement. Autrement dit, quelques heures égalent un emploi ! Le rapport Bilan et perspectives



une règle : deux offres refusées conduiront à la suspension pendant deux mois des indemnités de chômage! Pour justifier un tel traitement de choc, le secrétaire d'État pense avoir trouvé l'argument définitif. "Nous vivons dans un paradoxe dont nous ne pouvons nous satisfaire, explique-t-il. D'un côté, 1,9 millions de personnes sont au chômage et cherchent un emploi; de l'autre, plusieurs centaines de milliers d'offres d'emploi - vraisemblablement 500 000 - ne trouvent pas preneur."

Ces fameuses offres d'emploi non pourvues, c'est un peu le monstre du loch Ness, il y en a bien qui disent l'avoir vu mais jamais au

couvrent que ces chiffres avancés à grand fracas n'existent pas! Pôle emploi explique qu'il ne collationne que les "offres non satisfaites" au bout d'un mois. Donc cela n'a rien à voir avec des offres disponibles, refusées par des chômeurs.

LES "OFFRES D'EMPLOI NON POURVUES"

Hélas, qui dans le public a connaissance de ces mensonges alors que les jugements stigmatisant les chômeurs deviennent des poncifs tant politiques que médiatiques? Et pas seulement du côté de la droite, tant s'en faut! Ces offres non satisfaites au bout d'un mois sont souvent retirées parce que l'entreprise a renoncé à recruter ou a trouvé un candidat par un autre canal. Mieux découvrent-ils qu'une partie de ces offres non satisfaites serait composées de postes impossibles à pourvoir par la main-d'œuvre locale et destinées à permettre l'appel à l'immigration... La seule piste sérieuse avec des chiffres réels est celle de Pôle emploi. "Nous procédons à des radiations, racontait Jean-Marie Marx, directeur général de Pôle Emploi, auditionné lors de la préparation du débat sur la loi "Droits et devoirs des demandeurs d'emploi". Et dans 2 % des cas, les radia-

En revanche, on sait que la plupart des offres refusées émanent de secteurs qui rencontrent des difficultés de recrutement comme le bâtiment ou les transports. Comme dans la restauration où les salaires restent bas, les conditions de travail pénibles, les horaires à rallonge et les sujétions nombreuses. Ces secteurs restent des champs grand ouverts au travail au noir. Ils recrutent aussi beaucoup de travailleurs clandestins. Le BTP, dont les patrons n'arrêtent pas de se plaindre, cumule de son côté 40 % des cas de travailleurs dissimulés, 37 % des faux statuts découverts, 52 % des embauches d'étrangers sans titre de travail ou encore 89 % des fraudes aux Assedic... Et, quand les emplois y sont légaux, il s'agit dans deux cas sur trois d'un CDD. Mal payés, précaires ou à temps partiel, ces emplois sont l'objet d'un turn-over considérable. On retrouve ces offres perpétuellement! Et dire que c'est ce type d'emploi que la loi "Droit et devoir des demandeurs d'emploi" cherche à répandre à toute force. Quitte à inventer "500 000 offres non pourvues" afin de faire passer auprès de l'opinion l'amère pilule d'une mesure de régression sociale pour du simple bon sens. C'est arrivé près de chez vous!

MAIS QUE FONT LES JOURNALISTES ?

Sont-ils constamment manipulés? Pourquoi les journaux, radios, télévisions et autres sites divers et variés des médias dénoncent-ils si rarement les inexactitudes, les faux chiffres, les erreurs, approximations, imprécisions, slogans idéologiques et autres mensonges qui font le lit de politiques concernant des milliards d'euros d'argent public ou privé.

Les deux auteurs concluent par une autocritique du système d'information, grande machine à balivernes dont le rouleau compresseur écrase ou éjecte les journalistes qui s'essaient à démonter les bobards. ■

▲ "Les bobards économiques", aux éditions Hachette littératures, est écrit en commun par Nicolas Prissette, chef adjoint du service Économie au *Journal du dimanche*, et Hervé Nathan, journaliste, rédacteur en chef économie et social à *Marianne*, après avoir appartenu successivement à *La Tribune* et à *Libération*.

Ⓞ Secrétaire d'État chargé de l'Emploi 2008, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2011.

“ LE SYSTÈME D'INFORMATION EST UNE GRANDE MACHINE À BALIVERNES DONT LE ROULEAU COMPRESSEUR ÉCRASE LES JOURNALISTES QUI S'ESSAIENT À DÉMONTRER LES BOBARDS ÉCONOMIQUES ”

même endroit du lac et on ne l'a toujours pas trouvé! Pareil pour ces 500 000 offres d'emploi non pourvues! Les deux auteurs démontrent qu'on est en face d'une intoxication collective! Après vérifications auprès des institutions chargées des statistiques et de l'emploi, les deux auteurs dé-

monstrations résultent d'un refus d'offre d'emploi. Ce qui correspond à un millier de personnes chaque mois." Donc, 1 000 personnes par mois, 12 000 par an. Ce ne sont quand même pas ces 12 000 personnes qui auraient refusé de travailler 500 000 fois, concluent Hervé Nathan et Nicolas Prissette.